

A la cougnè

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Midi. Je les vois avec bonheur s'inquiéter, non seulement de ce qui peut envoyer leur prochain le plus rapidement possible dans l'autre monde, mais aussi de ce qui est propre à le conserver et à le ragaillardir. Une chose cependant gêne mon plaisir, c'est que toute la garnison des forts ne s'emploie pas à l'élevage des porcs et à la préparation des saucisses et des jambons fédéraux. Ce beau privilège ne s'octroie, paraît-il, qu'aux cuisiniers. Ils en sont fiers, et il y a de quoi. Mais il a mis dans un embarras cruel, l'autre jour, une recrue qui en jouissait pour la première fois.

Ce jeune défenseur des forts est un citadin à qui les travaux de banque sont plus familiers que les choses rurales. Etant de cuisine, il reçoit l'ordre de porter les épluchures aux cochons. Une mitre de chaque main, il se dirige vers les boîtions. Comme, au bout d'une demi-heure, il n'était pas de retour, un cuisinier de ses camarades va voir ce qu'il devient. Il le trouve accroupi devant l'auge et se démenant avec une paire de porcs énormes qui poussent des grognements furieux.

— Que diantre fais-tu là ? lui demande-t-il.

— Tu vois, répond le financier en herbe, j'essaie de les démuseler.

— Les démuseler ?

— Mais oui ! Tu vois bien qu'ils ont les narines emprisonnées dans du fil de fer... Ça tient si fort que j'ai bien peur de ne pas pouvoir les en délivrer... Et puis, ils sont méchants comme des tigres ; le gros blanc de droite m'a déjà pincé le bras deux fois...

A ce récit, le camarade faillit rouler à terre à force de rire.

— Hi, hi, hi ! mon pauvre banquier, tu fais le magnin à rebours... hi, hi, hi !... On ferre les porcs, on ne les déferre pas... hi, hi, hi !...

Ce jour-là, la troupe se fit du bon sang pour plus de cinquante francs, aux dépens de la recrue qui démusèle les cochons. V. F.

Chacun son métier. — Un curé confessait un paysan. Le pénitent racontait toute sa vie, le bien, le mal, l'indifférent.

— Ce sont surtout tes péchés qu'il faut avouer, dit le curé.

— Est-ce que je m'y connais, moi ? Je vous dis tout, monsieur le curé ; ma foi, prenez ce qu'il vous faut.

Le président de la commission d'école de *** a écrit l'autre jour, à l'instituteur, la lettre suivante :

« Monsieur le régent,

» Vous me demandez s'il est vrai que vous ne devez point donner de verbes aux enfants à faire chez leur parents vous savez qu'on vous l'a déjà dit avec François M... qui avait assez à leur livres à apprendre et que ces copiages ne faisait que de les faire barbouillés. »

Tous menteurs !

On nous écrit :

« Croiriez-vous que je suis arrivé à une conclusion navrante pour l'humanité : c'est que le mensonge fait partie intime de notre vie, qu'il est à la base de presque toutes nos actions, qu'il ne saurait — microbe indispensable — être éloigné, sans danger, de notre économie morale.

Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils ou elles mentent... chaque jour.

Je vais même plus loin : je dis, nous mentons à chaque instant, et cela par curiosité, par politesse, par intérêt, par crainte, par amitié, par goût, par habitude professionnelle ou autre.

Cela est si vrai, si humain, que le Dictionnaire lui-même, impeccable et austère, a prévu les « meneries, mensonges légers, sans conséquence ».

Vous avez bien lu : il y a donc des mensonges sans conséquence !!

Nous mentons par curiosité ? — Sans doute. S'agit-il d'un petit scandale sous roche, d'un secret de famille à découvrir ? — Voyez quelle astuce nous saurons déployer pour arriver à nos fins :

— C'est affreux, chère madame, de penser qu'un jeune homme si bien doué, car il est d'une intelligence rare... de penser qu'il a pu se laisser aller à... Ah ! Je me mets à votre place, chère madame. A-t-il vraiment osé ?...

Et des airs penchés, attendris, tout pleins de componction, avec, peut-être, un pleur à notre paupière :

— Bien triste, chère madame, profondément triste !

J'ai dit que nous mentionnons par politesse. Est-il nécessaire de le prouver ?

... Si les hommes se montraient tels que la nature les a formés — écrivait, il y a quelques années, un collaborateur des *Annales politiques et littéraires*, au sujet de la condamnation à mort de Brière, l'assassin de Chartres, — ils s'inspireraient une mutuelle répulsion. Le propre de la vie sociale est de masquer la bassesse des instincts sous le vernis de la politesse, des égards, des belles manières. Une aimable dissimulation est utile pour entretenir ces rapports. Quand le gros fermier Lubin revenait de la ville et quand M^{lle} Véronique (compromise avec Lubin dans l'affaire Brière) allait à la messe, ils recevaient, en chemin, des coups de chapeau. Ces marques de considération n'étaient peut-être qu'à moitié sincères. Ils en jouissaient néanmoins. Ils en rendaient de semblables à ceux qui les leur prodiguaient. Et, par cet échange un peu mensonger de compliments, fleurissaient à Corancez les grâces de la civilisation.

La paix, parmi les hommes, n'est qu'à ce prix. Soyons indulgents les uns aux autres.

Cette appréciation, prise entre mille, où bassesse rime trop facilement avec politesse, où la dissimulation est traitée — ô dérision ! — d'aimable et d'utile, où l'indulgence est la conséquence directe d'un « échange un peu mensonger de compliments », évoque en moi un des croquis férocelement humains de Forain.

Et je continue : Oui, nous mentons par intérêt, chaque fois qu'il s'agit de donner le change sur notre valeur morale ou physique, à cet adversaire qu'est notre prochain, car il n'y a guère d'amis en ce monde.

Nous mentons commercialement lorsque nous renchérissons sur la qualité d'une marchandise, dans le but de l'écouler plus rapidement.

Nous mentons par amitié, je le veux bien, lorsqu'au chevet d'un mourant qui nous est cher, nous feignons, sous un visage souriant, de constater un mieux chez le moribond.

Le docteur ment, dans l'intérêt de son client ou de la science, je vous l'accorde, mais il ment lorsqu'il affirme une guérison dont il n'a pas la certitude absolue. Peut-elle l'être du reste jamais ?

L'avocat (je souris en écrivant cette phrase) ment en défendant une cause indigne de son éloquence.

C'est ainsi que, du haut en bas de l'échelle sociale, l'homme ment, chaque jour sinon à chaque heure, et que nul d'entre nous ne peut se vanter d'échapper à cette maladie morale...

Et je me demande avec anxiété ce que deviendrait l'homme, qui, dégagé de toute convention, de tout préjugé, de tout scrupule sentimental, ne mentirait jamais et oserait dire la vérité, toute la vérité ! »

ALCESTE.

Les chansons de nos aïeux.

PORTRAIT DE MARIUS

Un amant léger, frivole,
D'une jeune enfant raffole ;
Doux regard, belle parole,
Le font choisir pour époux :
Soumis, quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de sa fête ;
Le lendemain il tient tête...
Il faut déjà filer doux.

Sitôt que du mariage
Le lien sacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage,
Plaisirs, talents, tout s'enfuit :
En vertu de l'hyménée,
Il vous gronde à la journée,
Baïlle toute la soirée,
Et l'on sait s'il dort la nuit.

Sa contenance engourdie,
Quelque grave fantaisie,
Son humeur, sa jalousie,
Oui, c'est là tout votre bien :
Et pour avoir l'avantage
De rester dans l'esclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

LE MARQUIS DE LA FÉRANDIÈRE.

Sami Potu et lo tsemin dè fai.

Quand l'ont volliu fèrè dâi tsemin dè fai pè chaotrè, l'a faillu que dâi géomètres marqua-vont la place iò lo volliavont fèrè passâ.

On dzo que pliantavont leu pequiets, l'arrevont ein drâte ligne dévânt la grandze à Sami Potu. Vo peinsa bin que po on tsemin dè fai n'l'avai pas moïan dè bailli lo contor pè derrâi la courtena ; faillai traci aò drâi.

Assebin criâront Sami.

— Hé ! père Potu, veni vai no z'âovri voutra grandze !

— Que lài volliâi-vo allâ fèrè ?

— Ah ! ma fai, ne fein on traci po lo tsemin dè fai, et dussè passâ quie.

— Dâo diablo !

— N'l'a pas moïan autrameint. Et pi d'ailleu vo lài volliâi onco gâgni, kâ on payé adràî bin cliêo su quoui yè passè.

— Eh bin ne dio pas na, se cein va dinsè, se repond Sami, mâ lo vo dio tot net : ne faut pas vo z'emaginâ que châi vu restâ dzor et nè po âovri et cota la porta ti lè iadzo que cè tsemin dè fai passèra : n'ai pas lo temps.

A la cougnè.

Abram, lo taupi, n'étâi pas retsè. Le démon-râve dein 'na cambusè que n'étâi pas traò granta po réduirè sâi cinq z'einfants. Tota la beinda, père, mère et lài bouébès, cùtsivès dein lo mîmo pâilo, et ma fai quand l'aviont teri lo tserriot, on étâi bin prâo cougni per tsi leu.

Onna nê que son pe grand valet étâi restâ avouè la Jeunesse, l'avâi on bocon tserdzi et l'étâi quasû bliet quand rarevâ po se reduirè.

Son père lài fe lo trafi et lài de que l'étâi 'na vergogne de sè conduirè dinsè.

Lo gaillâ ne repond pas on mot tandi que se dévît et que sè fourrè eintrèmi lè linsus.

Quand son père lài a tot de, que l'a detient lo crâisu, et que s'est assebin met aò lhi ein deseint : « Lo bon Diu sâi avouè no ! » lo vaurèin dè valet n'a-te pas lo toupet dè lài repondrè :

— Ne sein dza bin prâo dinse perquî !

La joie de Noé. — Tout dernièrement, à l'école du dimanche, M. le pasteur interrogeait ses élèves sur le déluge.

— Lequel de vous, mes amis, peut me dire le sentiment qu'éprouva Noé en voyant que le déluge avait enfin cessé ?